

Guide sur le transport pour les familles

Les services de transport disponibles pour les élèves varient en fonction de l'admissibilité et des besoins de chaque enfant. Contactez votre école si vous avez des questions sur les options disponibles.

Moyens de transport

- **Des cartes OMNY** sont distribuées par votre école pour une utilisation dans les métros et les bus réguliers (bus non express) de la MTA.
- **Le transport en bus avec arrêts scolaires** prend en charge et dépose aux arrêts de bus désignés les élèves qui peuvent en bénéficier.
- **Le transport porte-à-porte en bus** prend en charge les élèves depuis le trottoir le plus proche et le plus sûr de leur domicile.

Admissibilité

- **Cartes OMNY pour élèves et transport en bus avec arrêts scolaires** : cela dépend du [grade et de la distance à parcourir](#) ; le transport en bus scolaire est disponible en fonction de critères supplémentaires, notamment la longueur de l'itinéraire et les limites du district. En outre, cela est fourni aux élèves dont le Plan 504 recommande le transport en bus avec arrêts scolaires.
- **Transport porte-à-porte en bus** : il est fourni aux élèves dont le Programme d'éducation personnalisé (Individualized Education Program - IEP) ou le Plan 504 recommande le transport porte-à-porte en bus.
- **Les élèves en logement temporaire et en placement d'accueil qui vivent à 0,5 mile ou plus de leur école, qui sont dans une classe comprise entre les grades K-6, au 7^e grade ou au 8^e grade et titulaires d'un Programme d'éducation personnalisé (Individual Education Program - IEP)** : peuvent demander un transport en bus et seront placés soit sur un trajet de transport en bus avec arrêts scolaires ou de transport porte-à-porte. Vous trouverez de plus amples informations ci-dessous.

Exceptions au droit au transport

- Les types d'exceptions sont les suivants : condition médicale temporaire, logement temporaire, placement d'accueil, garde conjointe, victime d'un acte illégal, ordonnance de protection et danger.
- Les élèves qui bénéficient déjà d'un service de transport porte-à-porte en bus scolaire peuvent demander un transport aller simple vers un autre lieu après l'école au sein du même borough que l'école ou leur domicile au lieu d'être déposés chez eux.

Aménagements pour le transport dans le cadre d'un IEP

- La plupart des élèves titulaires d'un IEP se déplacent vers et depuis l'école de la même manière que les élèves sans IEP. Une équipe IEP peut recommander un transport en bus pour les enfants dont les besoins documentés affectent leur capacité à se déplacer vers et depuis l'école. Ces besoins peuvent être d'ordre émotionnel, comportemental, cognitif ou communicationnel, physique ou médical.
- Certains enfants peuvent également avoir besoin d'aménagements supplémentaires en matière de transport pour se rendre à l'école et en revenir en toute sécurité. Il peut s'agir de ce qui suit : transport individualisé supervisé par des paraprofessionnels en charge du transport, services médicaux/infirmiers, temps de trajet limités, contrôle de la température, gilets de sécurité et sièges auto.
- Les familles qui pensent que le transport porte-à-porte en bus et/ou des aménagements pour le transport sont nécessaires afin de répondre au handicap de leur enfant lors de son trajet à l'école doivent s'adresser à leur école ou à l'équipe IEP du Comité pour l'éducation spécialisée (CSE).

Élèves en logement temporaire et élèves en placement d'accueil

- Les élèves en logement temporaire et en placement d'accueil qui vivent à 0,5 mile ou plus de leur école, qui sont dans une classe comprise entre les grades K-6, au 7^e grade ou au 8^e grade et titulaires d'un IEP, peuvent bénéficier d'un transport en bus vers leur école. Un formulaire d'exception pour demander le transport en bus scolaire doit être rempli pour les élèves suivants :
 - En placement d'accueil
 - Au Pré-school (logement temporaire et placement d'accueil)
- Dans des centres d'hébergement de l'Administration des ressources humaines pour victimes de violence domestique (HRA-DV)
- Dans des Centres de secours et de réponse aux urgences humanitaires (Humanitarian Emergency Response and Relief Center - HERRC)
 - Dans des centres d'hébergement du Département pour la préservation et le développement du logement (Housing Preservation and Development - HPD)
 - En situation de logement temporaire partagé
 - Autres logements temporaires, par exemple voiture, parc, élèves en transition passant d'un logement temporaire à un logement permanent
- Les familles/élèves des centres d'hébergement du Département des services aux personnes sans-abri (Department of Homeless Services - DHS) n'ont pas besoin de remplir un formulaire d'exception pour les élèves résidant à 0,5 mile ou plus de leur école qui sont dans les grades K-6, au 7^e grade ou 8^e grade et titulaires d'un IEP.
- Pour les élèves dont le transport en bus scolaire est recommandé dans leur IEP, communiquez avec l'école de votre enfant pour demander un service de transport. (Ne remplissez pas de formulaire d'exception).
- Des MetroCards sont disponibles sur demande pour les parents/tuteurs/tutrices d'élèves en logement temporaire ou en placement d'accueil du 3-K au douzième grade afin d'accompagner leur enfant à l'école et d'en revenir s'il ou elle ne bénéficie pas d'un transport en bus scolaire ou est sur le point de se voir attribuer un itinéraire.
- Pour demander une MetroCard, contactez l'école de votre enfant.
- Mise à jour de l'adresse :
- Informez immédiatement votre école de tout changement de domicile ou dans les conditions de logement.
- Les familles des élèves qui vivent dans un logement temporaire peuvent parler au personnel de leur centre d'hébergement ou au responsable régional/à la responsable régionale du DOE, qui peut les aider à communiquer avec l'école de leur enfant et à comprendre les options de transport. Pour plus d'informations sur le processus, veuillez consulter la page consacrée aux élèves en logement temporaire.
- Les familles d'élèves en placement d'accueil peuvent contacter l'école de leur enfant ou la personne en charge de la coordination pour le placement d'accueil. Pour plus d'informations et pour obtenir les coordonnées, veuillez consulter la page consacrée aux élèves en placement d'accueil.

Préparation

- Veillez à ce que les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence soient mises à jour auprès de votre école.
- Informez immédiatement votre école de tout changement de domicile ou dans les conditions de logement.
- Assurez-vous de connaître votre arrêt de bus et arrivez quelques minutes avant l'heure de ramassage prévue. Le bus n'attendra pas plus de quelques minutes car il doit poursuivre son itinéraire.

Soutien

- Contactez votre école (*retrouvez les coordonnées de votre école sur schools.nyc.gov/find-a-school*)
- Consultez le SupportHub : <https://supporthub.schools.nyc/family-topics>
- Inscrivez-vous pour recevoir des messages d'alertes via [l'application mobile Notify NYC](#)
- Allez sur schools.nyc.gov/transportation

- Pour les élèves en logement temporaire, contactez un responsable régional/une responsable régionale sur schools.nyc.gov/school-life/special-situations/students-in-temporary-housing
- Pour les élèves en placement d'accueil, contactez la personne en charge de la coordination pour le placement d'accueil sur schools.nyc.gov/school-life/special-situations/students-in-foster-care

Résolution de problèmes

Consultez le SupportHub <https://supporthub.schools.nyc/> et cliquez sur « Transport ».

Contactez l'école de votre enfant lorsque

- Votre bus scolaire est régulièrement en retard ou ne se présente pas.
- Vous avez des problèmes avec le bus scolaire que prend actuellement votre enfant.
- Vous voulez déposer une plainte contre un ou une membre du personnel du bus scolaire.
- Vous voulez connaître les informations sur l'itinéraire du bus de votre enfant ; ces informations se trouvent également sur le site [New York City Schools Account \(NYCSA\)](https://www.schools.nyc.gov/learning/student-journey/nyc-schools-account) <https://www.schools.nyc.gov/learning/student-journey/nyc-schools-account>.
- Vous devez demander un transport en bus scolaire pour votre enfant ou modifier son service de bus actuel.
- Vous avez une question sur les cartes OMNY pour élèves.
- Vous avez besoin d'aide pour les aménagements.
- Votre enfant a un handicap et vous devez prendre des dispositions pour le transport en bus dans le cadre de son IEP ou de son Plan 504.

Contactez la compagnie de bus lorsque

- Le bus scolaire de votre enfant est en retard.
- Le bus scolaire de votre enfant n'est pas arrivé aujourd'hui.
- Vous avez des doutes concernant les horaires pour récupérer/déposer votre enfant.

Contactez le Bureau du transport scolaire (OPT) lorsque

- Vous voulez déposer une plainte contre une compagnie de bus.
- Vous voulez signaler un problème de sécurité concernant un bus scolaire.
- Vous avez besoin d'aide en cas d'urgence impliquant un bus scolaire.
- Vous voulez signaler un accident impliquant un bus scolaire.

Droits

- Les droits en matière de moyens de transport pour les élèves et leurs familles sont disponibles sur schools.nyc.gov/transportation-rights.

Summer School

- Les élèves peuvent avoir droit au transport en bus pour les cours d'été ; allez sur la page consacrée aux cours d'été : <https://www.schools.nyc.gov/enrollment/summer>.

Urgence Météorologique

- Nos procédures d'urgence météorologique, créées avec le NYPD, les services de secours et de lutte contre les incendies et les services de gestion des urgences de NYC sont disponibles sur schools.nyc.gov/transportation.

Rappels en matière de transport

- **S'inscrire** : inscrivez-vous pour créer votre [Compte NYC Schools](https://schools.nyc.gov/transportation) gratuit pour voir en temps réel les informations et les modifications liées aux services de transport en bus sur schools.nyc.gov/learning/in-our-classrooms/nyc-schools-account.
- **Nous tenir informés** : informez immédiatement votre école et le chauffeur/la chauffeuse de bus de tout changement d'adresse ou de coordonnées
- **Rencontrer l'équipe du bus** : faites la connaissance du chauffeur/de la chauffeuse de bus et de l'accompagnateur/l'accompagnatrice et assurez-vous d'avoir le numéro de téléphone de la compagnie.
 - **Compagnies de bus pour les enfants d'âge scolaire** : schools.nyc.gov/school-life/transportation/bus-companies-for-school-age-children
 - **Compagnies de bus pour les élèves Pré-K et des programmes Early Intervention** : schools.nyc.gov/school-life/transportation/pre-k-and-early-intervention-bus-companies
- **Respecter les mesures de sécurité** : lisez avec votre enfant les Conseils pour voyager en sécurité disponibles sur schools.nyc.gov/safe-travel-tips

Avez-vous des questions ou avez-vous besoin d'aide ?

Si vous avez des questions auxquelles l'agent de liaison en charge des transports de votre école ou votre compagnie de bus ne peut pas répondre, allez sur schools.nyc.gov/transportation ou contactez le Centre d'assistance aux usagers de l'OPT au 718-392-8855.

En cas d'urgence, comme l'absence d'un bus ou un accident, contactez le Centre d'assistance aux usagers de l'OPT au 718-392-8855.